1re vitesse. Mais ne pas oublier de revenir en 2e vitesse aussitôt que le moteur a tendance à tourner trop vite.

PÉRIODE DE RODAGE

Avec un moteur neuf (ou un moteur réparé), il est recommandé d'observer les précautions suivantes pendant le rodage (**au moins 500 km**) :

a) augmenter la proportion d'huile dans l'essence : 10% ;

b) ne jamais pousser le moteur à fond, surtout dans les montées ;

c) réduire la vitesse en palier à 30 km/heure pour les moteurs normaux, et à 20 km/heure pour les moteurs spéciaux à puissance réduite, et aider le moteur dans les côtes en pédalant ;

d) procéder à une vérification en resserrant tous les écrous et vis après quelques heures de fonctionnement, le moteur étant chaud ;

e) effectuer le premier décalaminage, pot d'échappement inclus, dès la fin de la période de rodage.

Dans la marche en descente, réduire les gaz, laisser le moteur embrayé (pour les types B et G) et freiner de temps en temps. On peut utiliser le décompresseur comme moyen de freinage, mais ne pas oublier de l'ouvrir franchement et à fond. Ne jamais le manœuvrer à demi, afin d'éviter de brûler la soupape du décompresseur.

GRAISSAGE

Deux graissages sont à prévoir :

1° - graissage de la partie moteur proprement dite ;

2° - graissage du démultiplicateur auquel s'ajoute l'embrayage pour le B et l'embrayage et le changement de vitesse pour le G.

a) PARTIE MOTEUR.

Le graissage s'effectue par mélange d'huile à l'essence. Ce mélange doit être très intime, et demande à être préparé au préalable dans un récipient avant de le verser dans le réservoir du cyclo-moteur.

Il sera agité jusqu'à complète mixtion et versé très propre dans le réservoir. Le filtrer soigneusement dans toute la mesure du possible.

Dosage du mélange

Pour assurer le graissage normal du moteur, il est nécessaire de mélanger à la quantité d'essence employée de l'huile de graissage dans la proportion de 7 à 8% du volume d'essence. En période de rodage, la proportion d'huile doit être augmentée jusqu'à 10%.

Lorsque le moteur est correctement graissé, la fumée d'échappement est légèrement bleuâtre. En période de rodage, cette fumée sera plus abondante.

Qualité d'huile

Il est recommandé d'utiliser pour le mélange essence-huile des huiles épaisses d'excellente qualité, répondant aux caractéristiques SAE 40 à 50.

b) GRAISSAGE DU DÉMULTIPLICATEUR (embrayage et changement de vitesse).

Le démultiplicateur doit être graissé avec une huile plus fluide que celle employée pour le graissage du moteur (caractéristique SAE 20 à 30).

Source www.lespetarosdesvolcans.com

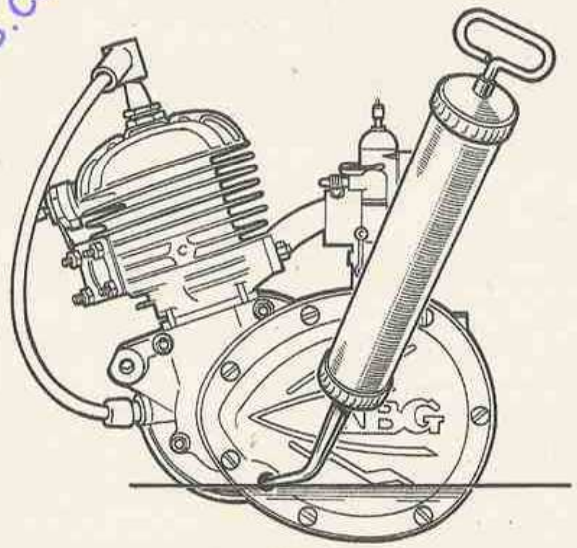

Fig. 1

Le graissage s'effectue en versant l'huile avec une seringue dans le carter, par l'orifice (voir figure 1) situé à la partie basse du couvercle du carter; le cyclomoteur étant placé sur terrain plat.

Le niveau d'huile doit affleurer cet orifice.

La vérification du niveau est à effectuer tous les 500 km. Il est bon cependant de le vérifier plus souvent.

Le volant magnétique n'est pas à graisser. Un tampon de feutre n° 388 imbibé de **graisse** assure, pour 10.000 km au moins, le graissage de la came du rupteur.

Nota. - On trouve maintenant dans le commerce des huiles prédiluées qui se mélangent instantanément à l'essence, sans qu'il soit nécessaire d'agiter le mélange. Ces huiles, quoique d'apparence plus fluides, sont à base d'huile répondant aux caractéristiques SAE 40 à 50.